

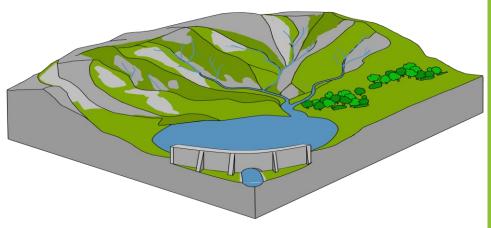


Mots associés: Amont – aval – canal – affouillement- bief

Un barrage est un ouvrage, construit en travers d'un cours d'eau, destiné à en réguler le débit et/ou à stocker de l'eau.

Selon le type de barrage, il permet de :

- · contrôler des crues.
- irriquer des champs,
- répondre aux besoins en eau de l'industrie,
- produire de l'électricité,
- installer une pisciculture,
- stocker de l'eau potable ...



## Le lac de Madine

Ce plan d'eau artificiel de la région Grand Est a été mis en eau en 1971. Le lac a une triple vocation :

- réserve d'eau potable pour Metz,
- réserve nationale de chasse et de faune sauvage,
- zone de loisirs





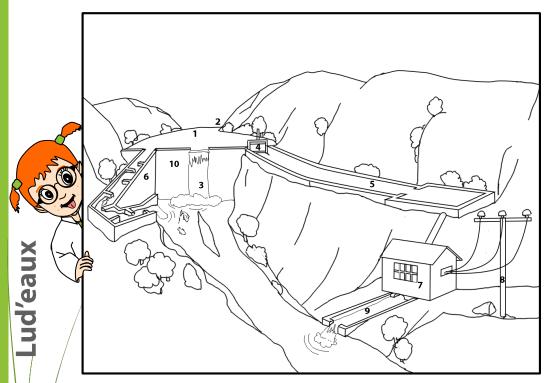




Site: lavigiedeleau.eu

## Le petit barrage hydro-électrique

Olorie le dessin et mets à côté de chaque terme le numéro correspondant



• Barrage

· Canal de fuite

Retenue

- Centrale électrique
- Canal de dérivation
- Poteau électrique
- Passe à poissons
- Prise d'eau

Débit réservé

Amont

10-barrage, 1-retenue, 5-canal de dérivation, 6-passe à poissons, 3-débit réservé, 9-canal de fuite, 7-centrale électrique, 8-poteau électrique, 4-prise d'eau, 2-amont